

RAPPORT-SYNTHESE DE LA DESCENTE SUR TERRAIN DES HONORABLES DEPUTES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION SUR L'EVALUATION DU LANCEMENT DE L'ECOLE FONDAMENTALE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En date du 10 Septembre 2013, Son Excellence le Président de la République du Burundi a promulgué une loi portant organisation de l'enseignement de base et secondaire.

En effet, cette loi vient à point nommé car, depuis l'indépendance du Burundi jusqu'alors, aucune loi régissant tous les paliers de l'enseignement n'avait été promulguée. Ce n'est que le décret-loi N°1/025 du 13 juillet 1989 portant réorganisation de l'enseignement au Burundi tel qu'amendé par le décret loi N°1/36 du 18 septembre 1992 qui servait de référence. Or, la loi N°1/010 du 17 mars 2005 portant promulgation de la Constitution de la République du Burundi en son article 2 stipule que tout citoyen a droit à l'égal accès à l'instruction, à l'éducation, à la culture et que l'Etat a le devoir d'organiser l'enseignement.

Il était alors impératif de procéder à la révision du décret loi susmentionné pour permettre l'éducation pour tous, pour s'adapter aux systèmes éducatifs de la communauté Est Africaine et aux recommandations des institutions internationales ayant en charge l'éducation.

Ainsi, la présente loi comporte plusieurs innovations notamment :

La réforme de l'enseignement par la mise en place de l'école fondamentale qui remplace l'enseignement primaire et qui s'étend sur 9ans.

C'est une grande innovation qui permettra à tous les enfants de rester à l'école jusqu'à l'âge de 16ans au moins et qui vise le développement de leurs potentialités en vue d'acquérir un niveau d'instruction suffisant pour la poursuite de leurs études, l'intégration dans la formation professionnelle ou l'insertion dans la vie socio économique.

L'enseignement secondaire commence après l'enseignement fondamental. Précisons que le profil de l'homme à former dans le système éducatif burundais est un individu façonné par le savoir, le savoir faire et le savoir être et qui est nanti de qualités telles que la compétence, la compétitivité, la créativité, la capacité d'innover, la tolérance et l'acquisition aux valeurs fondamentales de la personne humaine.

Bref, la nouvelle loi a comme but ultime de réduire l'échec scolaire, d'assurer l'éducation pour tous conformément à la constitution du Burundi, aux conventions, aux pactes et aux accords ratifiés par le Burundi.

C'est ainsi que la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de la Culture et de la Communication a organisé une descente dans les Provinces de Ruyigi, Rutana, Kayanza, Muyinga, Karusi, Kirundo en dates des 19 au 21 mars 2014 et la semaine suivante au Ministère de l'enseignement de base et secondaire pour se rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la réforme : « Ecole Fondamentale » ECOFO en sigle.

Cependant, cette descente a été écourtée pour des raisons d'urgence de travail. Les Provinces de Rutana, Kayanza, Karusi n'ont pas été visitées. C'est pour cette raison que la Commission a opté de compléter la mission par une visite en mairie de Bujumbura particulièrement au Lycée Gikungu, Lycée SOS, Petit Séminaire de Kanyosha et l'Ecole Indépendante en dates des 26 et 27 mars 2014.

En date du 10 avril 2014, une équipe spéciale de la dite Commission s'est enfin rendue au Ministère pour s'entretenir avec l'équipe cadre du Ministère.

II. OBJECTIF

Evaluer avec les responsables de l'éducation à différents niveaux et les partenaires locaux la mise en œuvre de la réforme « *Ecole Fondamentale* »

III. DEROULEMENT DE LA DESCENTE

Les membres de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de la Culture et de la Communication se sont répartis en trois délégations assistées chacune par un membre du staff de l'Assemblée Nationale.

❖ Les entretiens ont été menés à l'endroit des personnalités suivantes :

▪ EN PROVINCE DE MUYINGA :

- ✓ le Gouverneur de province ;
- ✓ le Directeur Provincial de l'Enseignement ;
- ✓ le directeur du lycée communal de Muyinga ;
- ✓ les élèves de 7^{ème} année fondamentales ;
- ✓ le représentant des confessions religieuses à Muyinga.

▪ EN PROVINCE DE KIRUNDO

- ✓ le Conseiller principal du Gouverneur ;
- ✓ le Directeur Provincial de l'Enseignement ;
- ✓ le Directeur de l'Enseignement Communal de Vumbi ;
- ✓ la Directrice du Lycée de KANYINYA ;

- ✓ le Responsable de l'Ecole Fondamentale VUMBI II ;
- ✓ les élèves de la 7^{ème} fondamentale ;
- ✓ un parent ayant l'élève en 7^{ème} fondamentale.

▪ **EN PROVINCE DE RUYIGI**

- ✓ Conseiller principal du Gouverneur ;
- ✓ l'administrateur de la commune Butaganzwa ;
- ✓ le conseiller chargé des finances de la Direction Provinciale de l'Enseignement ;
- ✓ le Directeur Communal de l'Enseignement de Butaganzwa ;
- ✓ avec le responsable de l'école fondamentale Sanzu ;
- ✓ représentant du syndicat STEB dans la commune Butaganzwa ;
- ✓ avec un parent de la commune Butaganzwa.

▪ **EN MAIRIE DE BUJUMBURA :**

- ✓ le Recteur du petit séminaire de Kanyosha ;
- ✓ la Directrice du Lycée Gikungu ;
- ✓ le Directeur Adjoint du Lycée SOS ;
- ✓ les professeurs de Français et de Biologie du Lycée SOS de Bujumbura ;
- ✓ les cadres du ministère de l'enseignement de base et secondaire.

IV. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

Les entretiens menés sur l'état des lieux du lancement de l'Ecole Fondamentale dans le système éducatif burundais ont abouti aux constatations suivantes :

1. Entretien avec les gouverneurs de provinces et les administrateurs communaux

D'une manière générale ces autorités administratives se sont données corps et âme pour sensibiliser la population sur le nouveau système éducatif mettant en place l'Ecole Fondamentale.

Pour les préparatifs de l'avènement de la 8^{ème} fondamentale, les autorités administratives se préparent en conséquence pour répondre aux exigences de la réforme pour l'année scolaire 2014-2015.

Cependant, des difficultés face à ce nouveau système ont été observées :

- ✓ L'ambiguïté de la population portant sur la distinction entre l'Ecole Primaire et l'Ecole Fondamentale ;
- ✓ Des infrastructures scolaires inachevées par insuffisance des matériaux de construction;

- ✓ L'insuffisance des bancs pupitres;
- ✓ L'insuffisance d'enseignants ;
- ✓ Le texte de loi sur l'Ecole Fondamentale n'a pas été mise à la disposition des autorités administratives pour s'y référer ;
- ✓ Le taux d'abandon scolaire est plus considérable pour les filles sous prétexte que l'Ecole Fondamentale est longue ;
- ✓ Un taux d'abandon scolaire est aussi important pour les garçons dans les provinces frontalières avec la Tanzanie parce que selon leur slogan (*ikiro c'ubwenge gisumbwa n'inusu y'amafaranga*) ;
- ✓ Pas de frais de fonctionnement pour les classes de 7^{ème}, les élèves à ce niveau n'étant pas assujettis au paiement du minerval;
- ✓ Certains parents empêchent leurs enfants d'aller à l'école au profit des travaux champêtres;
- ✓ La diabolisation de l'Ecole Fondamentale « **forma ntahe, fyonda tugende, futa ntahe, futa mantare**».

▪ Proposition de solutions

- ✓ Augmenter les matériaux de construction pour se préparer à l'avènement de la 8^{ème} fondamentale ;
- ✓ Augmentation du nombre d'enseignants ;
- ✓ Renforcement des capacités des enseignants.

2. *Entretien avec les autorités scolaires locales*

Des descentes ont été effectuées par les autorités scolaires locales pour sensibiliser sur le nouveau système éducatif.

▪ Difficultés relevées :

- ✓ Pas d'enseignants des cours de musique et de Kiswahili ;
- ✓ Le non remplacement des enseignants qui ont quitté l'Ecole Secondaire pour l'Ecole Fondamentale ;
- ✓ Des résistances et découragement face au système ont été formulés à l'endroit de cette réforme comme « *foroma ntahe* », « *futa ntahe* » ;
- ✓ Le manque d'enseignants qualifiés ;
- ✓ Insuffisance des bancs pupitres ;
- ✓ Hésitation de certains enseignants sur la matière à dispenser;
- ✓ Le nombre insuffisant des enseignants ;
- ✓ Difficulté d'encadrement des élèves des classes de 7^{ème} accolées aux anciennes Ecoles Primaires ;
- ✓ L'absence des congés pédagogiques pour les enseignants des classes de 7^{ème} fondamentale ;
- ✓ L'insuffisance des livres pour les écoliers (6 écoliers partagent un seul livre) ;

- ✓ Le manque de matériel didactique dans le domaine des sciences ;
- ✓ Pas de frais de fonctionnement pour les classes de 7^{ème} fondamentale ;
- ✓ Mutations désordonnées des enseignants titulaires des classes de 7^{ème} fondamentale.

▪ **Proposition des solutions**

- ✓ prévoir un budget de fonctionnement destiné aux classes de 7^{ème} Fondamentale ;
- ✓ Majorer la somme de 2000fbu donnée comme minerval au lieu de procéder à sa suppression ;
- ✓ Revoir le programme des cours de l'Ecole Fondamentale;
- ✓ Renforcement des capacités des enseignants affectés aux Ecoles Fondamentales ;
- ✓ Impliquer davantage la DCE dans le suivi et l'évaluation du système ;
- ✓ Prévoir une petite prime aux enseignants des classes de 7^{ème} fondamentale;
- ✓ Associer les enseignants et les autres acteurs dans la validation des programmes chaque fois qu'il y a une nouvelle réforme.

3. Entretien avec les responsables des classes de 7^{ème} fondamentale

Les responsables des classes des 7^{ème} fondamentale affirment que les enseignants ont été sensibilisés et ont bénéficié une formation spéciale sur la matière enseigner.

▪ **Difficultés relevées**

- ✓ La formation incomplète des enseignants de la 7^{ème} fondamentale ;
- ✓ Difficultés d'enseignement des cours de Kiswahili, Anglais et de la musique ;
- ✓ Les élèves n'ont pas les mêmes prérequis dans les cours d'Anglais et Kiswahili ;
- ✓ Pas d'adéquation entre les matières et le volume horaire ;
- ✓ Conditions de travail inadéquates dues aux salles de classes inachevées, manque des matériels didactiques, manque de bancs pupitres.

▪ **Proposition de solutions**

- ✓ Besoin de suppléance dans les classes de 7^{ème} fondamentale pour éviter le vide en cas d'empêchement ;
- ✓ Une formation détaillée sur la matière à enseigner ;
- ✓ Bien restructurer les livres de l'Ecole Fondamentale tout en adaptant la matière aux écoliers de la 7^{ème} ;
- ✓ La correction de quelques erreurs dans les cours comme le français où les corrections des exercices sont inversées ;
- ✓ Conscientiser les parents des avantages de l'Ecole Fondamentale afin qu'ils ne considèrent pas cette réforme comme une école servant de promotion collective ;

- ✓ Doter l'Ecole Fondamentale d'un budget de fonctionnement ;
- ✓ Augmenter le nombre d'enseignants ;
- ✓ Chercher des formateurs plus compétents capables de mieux outiller les enseignants de l'Ecole Fondamentale ;
- ✓ Multiplier des ateliers de renforcement des capacités des enseignants ;
- ✓ Doter l'Ecole Fondamentale des encadreurs pouvant aider les écoliers à faire une étude après les heures de cours pour revisiter les matières.

4. *Entretien avec les enseignants des 7^{ème} ECOFO*

Les enseignants ont bien accueilli le lancement du système de l'Ecole Fondamentale dans le système éducatif burundais.

Toute fois, ils n'ont pas tardé à manifester des difficultés qu'ils rencontrent :

- ✓ Les termes utilisés dans la confection des matières des 7^{ème} fondamentales dépassent de loin le niveau des enfants ;
- ✓ Par exemple la définition de l'Entrepreneuriat est libellée comme suit :
« *Une science par laquelle les **entrepreneurs** identifient, explorent et exploitent une **activité entrepreneuriale** ».*

Comprendre le mot « *entrepreneuriat* » demande aussi la compréhension des termes « *entrepreneurs, activité entrepreneuriale* » d'où il a fallu utiliser les termes adaptés à ces enfants. Il en va de même dans les cours d'Anglais et de Kiswahili ;

▪ *Propositions de solution*

- ✓ Il faut que l'Etat favorise le système de professorat en augmentant le nombre d'enseignants ;
- ✓ Revisiter la matière pour l'adapter au niveau des élèves ;
- ✓ Intégrer la matière de l'ECOFO dans les écoles normales supérieures et les écoles pédagogiques pour répondre à la carence et aux connaissances requises pour les enseignants;
- ✓ Distribution à temps du matériel scolaire.

5. *Entretien avec les syndicalistes*

Les syndicalistes ont fait savoir que le système de l'Ecole Fondamentale a été bien apprécié du fait qu'il vient rendre les écoliers plus performants dans les différents domaines de la vie courante.

Ils saluent les efforts fournis par la population portant sur la construction des salles de classes de l'Ecole Fondamentale.

- **propositions émises**

- ✓ Formation accélérée et progressive des enseignants de l'Ecole Fondamentale ;
- ✓ Conscientiser davantage la population sur les avantages qu'apporte l'Ecole Fondamentale ;
- ✓ Tenir compte du niveau des écoliers lors de l'élaboration des programmes d'enseignement;
- ✓ Distribution à temps et en quantité suffisante des matériaux de construction afin d'éviter l'écroulement des classes pendant la période des pluies et pour ne pas décourager les initiatives de la population.

6. Entretien avec les parents ayant des enfants en 7^{ème} Fondamentale

Les parents affirment qu'ils sont contents de cette réforme car permettant au Burundi de mieux harmoniser son système éducatif avec celui des autres pays de l'EAC. Ils saluent la contribution de la population dans la construction des salles de classes de la 7^{ème} fondamentale à travers les travaux communautaires. Ils estiment que le nouveau système rendra leurs enfants capables de s'intégrer dans la vie courante.

Les difficultés soulevées

- ✓ Certaines personnes mal intentionnées diabolisent l'Ecole Fondamentale avec des slogans mettant en cause cette réforme « **école servant de la promotion des cancre** » ;
- ✓ Précipitation du démarrage de la mise en œuvre de la réforme parce que les infrastructures ne sont pas prêtes pour accueillir les élèves;
- ✓ Les enseignants ne sont pas très bien formés sur les matières selon les informations recueillies auprès de leurs enfants.

- **Propositions de solutions**

- ✓ Joindre la théorie à la pratique surtout dans le domaine des sciences ;
- ✓ Harmoniser les matières prévues au Burundi avec celles de l'EAC ;
- ✓ Les parents réclament les enseignants ressortissants de l'Ecole Normal Supérieur comme on le fait dans les écoles des milieux urbains.

7. Entretien avec les élèves de la 7^{ème}

Selon ces élèves, le programme de l'enseignement fondamental est généralement abordable par rapport à l'ancien programme. Ils soulèvent toute fois quelques difficultés dans sa mise en œuvre :

- ✓ Un manque criant de livres et des bancs pupitres ;
- ✓ La non maîtrise des cours d'Anglais, le Kiswahili et de la musique de la part de leurs enseignants.

- **Des propositions de solutions:**

- ✓ Disponibiliser des manuels pédagogiques en quantité suffisante ;
- ✓ Former les enseignants de musique, d'Anglais et de Kiswahili ;
- ✓ Construire des salles de classe suffisante pour préparer la rentrée scolaire 2014-2015.

8. Entretien avec les représentants des confessions religieuses ayant des établissements sous convention

Les responsables des écoles sous convention ont été également sensibilisés sur le lancement de cette réforme. Selon eux, l'introduction de l'ECOFO dans le système éducatif burundais renferme beaucoup d'avantages.

Les écoles sous convention ont adhéré à ce système sauf les petits séminaires qui ont avancé les arguments suivants :

- ✓ Les petits séminaires avaient déjà supprimé le cycle inférieur;
- ✓ Le manque de moyens suffisants pour assurer l'encadrement de cette catégorie d'élèves ;
- ✓ La réforme a été précipitée ;
- ✓ La matière prévue dans le cours d'Anglais pour la classe de 7^{ème} dépasse le niveau d'élèves de 7^{ème} fondamentale ;
- ✓ Les matières sont très vastes ;
- ✓ Les élèves externes sont difficiles à encadrer.

- **Propositions de solutions**

- ✓ L'augmentation du nombre d'enseignants dans les classes de 7^{ème} fondamentale.
- ✓ Adaptation des programmes en fonction des niveaux des formateurs et des enfants.

9. Entretien avec les représentants des établissements privés d'enseignement de base

La réforme a été très bien accueillie. Contrairement à d'autres établissements publics visités, les établissements privés pratiquent le système de professorat en 7^{ème} fondamentale.

- **Difficultés observées:**

Les difficultés soulevées sont les mêmes que ceux des établissements publics. La particularité repose sur le Lycée SOS de Bujumbura qui n'a pas bénéficié d'aucun

avantage en rapport avec l'avènement de l'Ecole Fondamentale. Ils n'ont reçu aucun livre de la part de l'Etat contrairement à d'autres années scolaires antérieures. L'école se débrouille en faisant des photocopies des livres empruntés dans les autres établissements. De plus, aucun enseignant n'a bénéficié de la formation en rapport avec cette réforme.

▪ **Proposition de solutions**

- ✓ Donner du matériel scolaire aux établissements privés au même titre que les autres établissements scolaires ;
- ✓ Adapter la matière à enseigner au niveau des enfants de la 7^{ème} fondamentale ;
- ✓ Associer les enseignants et les autres acteurs de l'éducation lors des séances de validation des programmes chaque fois qu'il y a une nouvelle réforme.

10. Entretien avec l'équipe cadre du Ministère de l'enseignement de base et secondaire

L'équipe cadre du Ministère a apporté quelques éclaircissements sur la situation du lancement de cette réforme. Le Ministère n'a pas fait jusqu'aujourd'hui une évaluation scientifique. Cette dernière coûte énormément cher mais on a l'espoir de cette évaluation parce qu'un financement qui leur permettra de bien mener cette évaluation est déjà sur les comptes du Ministère. Le problème qui reste est de savoir qui va faire cette enquête. Sur cette problématique, l'outil de travail a été mis en place. On a opté de choisir la Direction de l'Evaluation du Ministère comme évaluateur. Cependant la délégation n'a pas bien accueilli ce choix parce que l'autoévaluation ne peut pas donner des résultats fiables. ***D'où une proposition de choisir au moins un service externe indépendant qui pourra bien collecter les données réelles du terrain.***

Malgré ce retard de financement, le Ministère n'a pas croisé les bras. C'est ainsi qu'un atelier d'échange sur les réalités du terrain avec les DCE a été organisé. De plus, une descente a été organisée dans certaines écoles hébergeant l'Ecole Fondamentale par le département de l'enseignement fondamental afin de relever les difficultés liées à la mise en œuvre de cette réforme.

Face aux problèmes constatés, des voies de solution sont envisagés par le Ministère comme :

- ✓ Le recyclage des enseignants ;
- ✓ Le 15 avril 2014, les livres de la 8^{ème} fondamentale seront disponibles au niveau du Ministère pour impression ;
- ✓ Le Ministère se prépare au système de professorat à l'intérieur des domaines et non comme dans l'ancien système ;

- ✓ Le 16 avril 2014, sera le début de l'élaboration du programme de la 9^{ème} fondamentale et après ils vont retourner en 7^{ème} fondamentale pour retoucher les programmes et on aura à continuer avec la réforme du programme de la 1^{ère} à la 6^{ème} année ;
- ✓ La décentralisation de l'enseignement a été faite jusqu'au niveau des Communes pour rendre plus facile l'accueil de la rentrée scolaire 2014-2015. C'est ainsi qu'on a déjà commencé avec ce qu'on appelle la 1^{ère} vague de l'appui financier aux Communes pour les infrastructures.
- ✓ Le ministère élabore des programmes de la 8^{ème} fondamentale en collaboration avec onze experts du centre international d'études pédagogiques pour se conformer aux standards internationaux afin d'éviter des erreurs de toute sorte. Les corrections de ces livres se font à Paris.

En plus de ces stratégies d'autres éclaircissements ont été donnés :

- ✓ La raison qui a poussé le Ministère à faire confiance aux experts étrangers sur l'élaboration des programmes de l'Ecole Fondamentale bien que ceux derniers ne maîtrisent pas nos mentalités est que ces experts travaillent en collaboration avec une équipe d'experts burundais comprenant des professeurs d'universités et du Bureau en charge des programmes. Aussi, ces experts ne sont pas venus pour rectifier le fond des programmes mais pour vérifier si les matières envisagées répondent aux standards internationaux en matière de l'éducation ;
- ✓ Les frais d'équipement des laboratoires et de bibliothèque seront désormais gérés au niveau des DPE afin d'éviter leur utilisation à d'autres fins et de faire face aux retards des commandes et fournitures des produits. Pour des produits non disponibles sur place, on pourra faire recours au Ministère de tutelle.
- ✓ En plus de cette mesure, l'Etat a envisagé la mise en place des écoles d'excellence bien équipées dans chaque région afin de former des lauréats compétitifs sur le marché régional et international et de faciliter les travaux pratiques pour les écoliers ressortissant de la région. On envisage aussi la construction d'un laboratoire communal pour permettre à tout le monde l'accès facile ;
- ✓ Les cours qui n'ont pas d'enseignants comme la musique ne peuvent pas entraîner des vides sur les bulletins du fait qu'on procédera à la combinaison des points sur les matières du même domaine.

V. CONCLUSION

Au terme de cette descente, il ressort clairement que l'introduction du système de l'Ecole Fondamentale a été bien accueillie par les intervenants en matière de l'éducation. Toutefois, comme tous les nouveaux systèmes, certaines difficultés ont été constatées dans sa mise en œuvre :

- ✓ Le nombre insuffisant d'enseignants et leurs qualifications pour certains d'entre eux;
- ✓ La non maîtrise de certains cours comme l'Anglais, le Kiswahili, et la musique,
- ✓ Les salles de classe dont la construction n'est pas encore achevée,
- ✓ Le manque des frais de fonctionnement et l'absence des suppléants ;
- ✓ L'insuffisance des moyens logistiques et didactiques ;

Il convient de signaler que certaines provinces scolaires accusent un taux d'abandon très élevé notamment dans les provinces de Kirundo, Muyinga et Ruyigi. Les principales raisons évoquées sont :

- ✓ la recherche du travail dans les pays voisins ;
- ✓ les grossesses non désirées ;
- ✓ la présence des zones minières qui constituent un grand attrait pour les jeunes.

Il importe donc de recommander que le Gouvernement du Burundi s'implique davantage dans le suivi évaluation des programmes et dans la formation continue en créant des structures de suivi et évaluation pour assurer le bon fonctionnement de l'ECOFO.

Pour la Commission

**Hon. Marcelline BARARUFISE,
Présidente de la Commission**

**Hon. Sennel NDUWIMANA,
Vice Président**

**Hon. Elias KUNTWARI,
Secrétaire**

Rapporteur Général

Monsieur Ferdinand SINDARIRONKA

Conseiller au Département Législatif